

Lutter contre le gaspillage pour aider les plus démunis : l'association Dons solidaires s'installe dans le Loiret



L'association Donsolidaires dispose d'un entrepôt en région parisienne, qui emploie trente-cinq personnes. © Dons solidaires

L'association Dons solidaires, créée en 2004 en région parisienne, incite les entreprises à donner leurs invendus, plutôt que de les détruire. Puis les met à disposition des associations caritatives, qui les distribuent à leurs bénéficiaires. La section loirétaine est animée par Denis-Yves Lesault.

Contre le gaspillage. Contre la précarité. Tel est le double combat que livre l'association Dons solidaires . Née en 2004 près de Paris, elle ouvre une antenne dans le Loiret , chapeautée par Denis-Yves Lesault .

Reconnue d'utilité publique, elle collecte auprès des entreprises leurs produits invendus non alimentaires : hygiène, entretien, puériculture, fournitures scolaires, habillement, linge de maison, vaisselle, jeux , la plupart du temps destinés à la destruction, alors qu'ils sont neufs. Des entreprises qui bénéficient d' une défiscalisation à hauteur de 60 % du prix de revient de leur don.

Dons solidaires met les invendus à disposition d'associations caritatives , qui les donnent ensuite aux plus démunis. Comme elle l'explique sur son site Internet, "les produits sont proposés sur un catalogue en ligne contre une participation aux frais logistiques et administratifs et sont livrés dans toute la France à l'adresse souhaitée. Les partenaires disposent de codes personnels et commandent selon leurs besoins ."

Dons solidaires, jusqu'ici ancrée en région parisienne, se développe partout dans l'Hexagone, depuis la loi Agec, anti-gaspillage pour une économie circulaire .

Comme il est indiqué sur [le site du ministère de l'Économie](#) , "l'article 45 de la loi Agec oblige, depuis le 1er janvier 2022, les producteurs, importateurs et distributeurs à réemployer, réutiliser ou recycler les produits non alimentaires invendus. En cas de non-respect de cette obligation, la loi prévoit une amende pouvant aller jusqu'à 15.000 euros par manquement pour une



personne morale."

Prospection auprès des entreprises et des associations

Dans le Loiret, Dons solidaires n'en est qu'à ses balbutiements . L'heure est à la prospection pour Denis-Yves Lesault , qui espère s'entourer d'une équipe de bénévoles.

L'ancien président des Restos du coeur de Blois (Loir-et-Cher) entend se tourner vers des entreprises mécènes de toutes tailles . Parmi elles, déjà, [le géant du e-commerce Amazon](#) , qui possède deux sites dans le département, à Saran et Gidy. Objectif, "mettre en lumière la loi Agec que les entreprises, notamment les plus petites, ne connaissent pas".

Plus de 4 milliards d'euros d'invendus non alimentaires partent à la benne chaque année, selon une étude de [l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie](#) .

En 2021, Dons solidaires a distribué l'équivalent de 75 millions d'euros de produits, venant en aide à plus d'un million de personnes.

Dons solidaires a conclu des accords nationaux avec diverses associations à rayonnement national , comme Emmaüs, le Secours catholique... Denis-Yves Lesault s'intéresse également aux petites structures. "J'ai pris contact avec plusieurs d'entre elles", indique-t-il, citant " [Esope](#) , l'épicerie solidaire pour les étudiants d'Orléans".

Parmi ces petites associations, [Les Mains tendues](#) . Chaque mardi soir, ses bénévoles proposent une distribution de nourriture quai du Roi à Orléans, tandis que d'autres effectuent des maraudes dans les rues de la ville.

Ponctuellement, l'association donne à ses bénéficiaires des vêtements et des produits d'hygiène , provenant de [son opération "Boîtes de Noël"](#) ou de collectes dans des grandes surfaces.

Jérôme Schenck , trésorier des Mains tendues, voit l'utilité du dispositif proposé par Dons solidaires : "Nous sommes toujours à la recherche de solutions. S'il nous permet de perdre moins de temps et d'énergie à organiser des collectes et d'en consacrer plus aux distributions, c'est intéressant. Il faut que ça soit simple et peu coûteux ."

Contact. Les entreprises et associations, tout comme les personnes voulant devenir bénévoles, peuvent contacter Denis-Yves Lesault : denis-yves.lesault@donsolidaires.fr Renseignements sur donsolidaires.fr
["La rue, c'est une fracture sociale" : après le décès de deux SDF, rencontre avec Nico, Karine, Virginie et Tony, quatre sans-abri d'Orléans](#)